



**Protocole facultatif  
se rapportant à la Convention  
contre la torture et autres  
peines ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
28 septembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Réunion des États parties**

**Quatrième réunion**

Genève, 25 octobre 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat expire le 31 décembre 2012**

**Élection de membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture**

**Note du Secrétaire général\***

**Additif**

1. En application des articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Secrétaire général convoquera à l'Office des Nations Unies à Genève, le jeudi 25 octobre 2012, la quatrième Réunion des États parties au Protocole facultatif, au cours de laquelle seront élus les 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront ceux dont le mandat expirera le 31 décembre.
2. En application du paragraphe 3 de l'article 6 du Protocole facultatif, le Secrétaire général a invité, dans une note verbale datée du 9 mai 2012, les États parties au Protocole facultatif à présenter avant le 9 août 2012 des candidats pour l'élection des membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture. Les 14 curriculum vitae de candidats reçus au 9 août 2012 figurent dans le document publié sous la cote CAT/OP/SP/10. Les curriculum vitae de cinq candidats reçus après le 9 août et avant le 10 septembre 2012 figurent dans le document publié sous la cote CAT/OP/SP/10/Add.1.
3. On trouvera en annexe au présent document le curriculum vitae de la candidate proposée par le Brésil après le 10 septembre 2012.

---

\* Soumission tardive.

## Annexe

### Curriculum vitae de la candidate

#### Maria Margarida E. Pressburger (Brésil)

##### Date et lieu de naissance

13 octobre 1943, Rio de Janeiro, Brésil

##### Langues de travail

Portugais, anglais et espagnol; notions de français

##### Situation/fonctions actuelles

Conseillère de l'ordre des avocats de Rio de Janeiro et présidente de sa Commission des droits de l'homme; Conseillère de la Commission politique des réparations de l'État de Rio de Janeiro

##### Principales activités professionnelles

- Membre fondateur (1981) de la Commission des droits de l'homme de l'ordre des avocats de l'État de Rio de Janeiro. Pendant plus de dix ans, elle a représenté la Commission dans plusieurs projets, notamment la rédaction de la loi nationale sur l'enfance et l'adolescence, et elle a effectué plusieurs missions sur le terrain pour la Commission afin de rendre compte des mauvais traitements infligés aux personnes incarcérées et de l'état des établissements de détention pour mineurs
- Chef du département juridique de la Fondation São Martinho (2005-2008), organisation brésilienne qui protège les enfants des rues, avec le concours de Caritas et de l'Église des Carmélites
- Réélue conseillère de l'ordre des avocats de Rio de Janeiro en 2009, dont elle a assumé de nouveau la présidence de la Commission des droits de l'homme
- Membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture (2010-2012)

##### Études

- Diplômée de la faculté nationale de droit de l'Université du Brésil (Faculdade Nacional de Direito da Universidade do Brasil) en 1968, et a acquis depuis lors une large expérience de la pratique du droit, en particulier dans le domaine du droit du travail

##### Autres activités principales dans le domaine intéressant l'organe conventionnel auquel postule la candidate

- De 1992 à 1995, a produit et présenté une émission quotidienne consacrée aux droits des femmes à Radio Tupi
- En 2007, en liaison avec d'autres institutions de promotion des droits de la femme, a organisé un séminaire sur l'abaissement du taux de mortalité maternelle dans l'État de Rio de Janeiro, séminaire qui s'est transformé en un projet d'envergure nationale pour la promotion des droits de la femme dans le domaine de la sexualité et de la procréation

- En tant que présidente de la Commission des droits de l'homme de l'ordre des avocats de Rio de Janeiro, et en partenariat avec la Commission des droits des femmes du Parlement de l'État, a participé au projet «*Eu Digo NÃO À Violência Contra as Mulheres*» (NON à la violence contre les femmes), initiative qui vise à sensibiliser les hommes à ce problème
  - Actuellement, participe activement à la campagne Mémoire et Vérité de l'ordre des avocats pour l'ouverture des archives relatives au régime militaire brésilien (1964-1985)
  - Membre de l'Institut des juristes brésiliens
-